

## **Léonce<sup>1</sup> Pochailon, le poète boiteux<sup>2</sup>.**

Au physique<sup>3</sup>, Léonce Pochailon ne payait pas de mine<sup>4</sup>. Son visage émacié<sup>5</sup> disparaissait derrière une barbe en broussaille<sup>6</sup> et une moustache épaisse lui dévorant la lèvre supérieure. De<sup>7</sup> petites lunettes cerclées étaient surmontées d'un front fuyant<sup>8</sup> vers une plaque de cheveux si gras qu'ils semblaient, surtout les jours de pluie, couverts de gomina<sup>9</sup>. C'était un petit vieux avant l'heure. Léger comme une plume, il ne savait pas marcher. Il tressautait<sup>10</sup>, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, comme secoué d'un mouvement brusque et nerveux de tout le corps. Chaque fois que son pied touchait le sol, il rebondissait aussitôt comme s'il avait marché sur des charbons ardents<sup>11</sup>. Ainsi, il avançait à cloche-pied<sup>12</sup>, non sur un seul comme le font les enfants lorsqu'ils jouent à la marelle<sup>13</sup>, mais sur les deux, avec un décalage surprenant que nul ne pouvait imiter. Au fil du temps il était devenu une attraction auprès des habitants du quartier. Les étudiants se moquaient de lui.

*F. M.*

---

<sup>1</sup> **Léonce** : l'adjectif à l'origine de Léonce, *leonteus* en latin, signifie « de lion ; qui a l'air d'un lion ».

Dès l'Antiquité, il fut utilisé comme nom d'homme et de femme. C'était en particulier le nom d'une célèbre courtisane d'Athènes, évoquée par Cicéron. Léonce n'a jamais été aussi répandu que Léon, Léonie ou Léontine, mais il a traversé les siècles. Aujourd'hui, en France, c'est un prénom mixte, attribué à égalité à des garçons et à des filles. Saint Léonce, un soldat romain du IV<sup>e</sup> siècle d'origine syrienne, converti au christianisme et devenu un ardent prosélyte de sa religion, fut décapité à Tripoli durant la persécution de Dioclétien.

Ce prénom, encore quelque peu actif au début du 19<sup>e</sup> siècle, n'est plus à la mode depuis longtemps, puisque 300 personnes environ ont été prénommées *Léonce* durant ces cinquantes dernières années.

<sup>2</sup> **boiteux**, adjectif : issu de l'ancien français *boisteuse*, ce mot devrait s'écrire *boîteux* avec un î, à l'image de *boîte*, orthographié *boiste* au XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, on peut lire *boîteux*, *boîteuse* chez Alfred de MUSSET dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1833, chez E. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, 1867, p. 401, ou encore chez COLETTE, *La Vagabonde*, 1910, p. 290.

<sup>3</sup> **au physique**. En ce qui concerne le physique, le corps. [*Mitoufle*] *offrait avec Rappart un contraste frappant, au moral comme au physique* (A. FRANCE, *Petit Pierre*, 1918, p. 75).

*Loc. adv. Au moral. Sur le plan spirituel. Nous avons recueilli cette enfant après son passage à Grenoble. Elle y avait souffert au physique et au moral* (BERNANOS, *Un Crime*, 1935, p. 773).

<sup>4</sup> **payer de mine**, *fam., vieilli.* : Avoir belle apparence mais peu de qualités ou de santé. *Il paie de mine, mais au fond c'est un sot. Je paye de mine, mais je ne me porte pas bien* (Ac. 1835, 1878).

**Remarque.** Cette locution s'emploie plutôt de nos jours à la forme négative et en parlant indifféremment d'animés ou d'inanimés. *Ne pas*

---

*payer de mine* (fam.). Ne pas avoir belle apparence, mais avoir en revanche d'excellentes qualités. *L'hôtel ne paie pas de mine, mais la cuisine est à se lécher les doigts – toute au beurre* (BERNANOS, *Un mauvais rêve*, 1948, p. 991). *J'entends bien qu'il faut se garder, surtout en politique de juger les gens sur leur figure. Truman ne payait pas de mine : il fut pourtant le moins mauvais des présidents du dernier quart de siècle* (MAURIAC, *Le nouveau Bloc-notes*, 1961, p. 280).

<sup>5</sup> **émacié**, *part. passé de émacier* (rare. Rendre très maigre). *Emploi adj. : [En parlant d'une pers.] Amaigri, très maigre. Une figure, des mains émaciées ; une physionomie, un corps émacé. Synonyme : sec, décharné, étique, squelettique. Ayant effleuré de ses doigts émaciés sa poitrine sifflante, il tressaillit et se courba, troublé* (CLADEL, *Ompdrailles*, 1879, p. 73). *Le colonel avait des traits émaciés de colonial hépatique, des cheveux gris* (VERCEL, *Cap. Conan*, 1934, p. 213). *Son visage creusé, sa silhouette émaciée, ses prunelles souffrantes étaient là qui me bouleversaient.* (BOURGET, *Le Disciple*, 1889, p. 188).

<sup>6</sup> **en broussaille**, locution adverbiale : se dit de quelque chose qui rappelle l'aspect enchevêtré des branches d'une broussaille. *Barbe, cheveux, moustache en broussaille.*

<sup>7</sup> **de**, article indéfini pluriel : lorsque le nom pluriel est précédé d'un adjectif, on emploie le déterminant *de* plutôt que *des* : **De petites lunettes** cerclées, plutôt que « Des petites lunettes cerclées » (moins élégant).

<sup>8</sup> **fuyant** : *fuir* et *s'enfuir* prennent l'y au participe présent. Notons que *fuyant* exerce la fonction d'un adjectif qualificatif puisqu'il est ici épithète de « front ». Pour être complet, précisons que le participe présent épithète équivaut à une subordonnée relative comportant le verbe conjugué : *De petites lunettes cerclées étaient surmontées d'un front qui fuyait vers une plaque de cheveux...*

---

<sup>9</sup> De petites lunettes cerclées surmontaient un front fuyant vers une plaque de cheveux **si** gras : *proposition principale*  
**qu'ils semblaient**, surtout les jours de pluie, couverts de gomina :  
*proposition subordonnée de conséquence.*

Dans une phrase comportant une **subordonnée de conséquence** :  
la **conséquence** (l'effet) est exprimée dans la *subordonnée* ;  
la **cause** est exprimée dans la *proposition principale*.

On notera que le premier des termes de la locution conjonctive *si... que*, c'est-à-dire **si**, sorte de signal de la subordonnée, est appelé **corrélatif**.

<sup>10</sup> **tressauter**, verbe intransitif : *Être secoué d'un mouvement brusque et nerveux de tout le corps, sous l'effet de la surprise, d'une émotion vive, dont les synonymes sont, entre autres, sauter, sursauter, tressaillir.*

Tressauter, c'est aussi, notamment dans le contexte de la dictée, *sauter, être agité de secousses sous l'effet d'une cause physique.*

<sup>11</sup> **ardent**, adjectif : emprunté au latin *ardens*, attesté au sens propre « brûlant, éclatant », signifie *qui est en feu, qui est embrasé ou allumé, et par extension, qui produit une vive chaleur.*

On notera que l'expression figurée « être sur des charbons ardents » a le sens de *bouillir d'impatience.*

<sup>12</sup> **À cloche-pied**, locution adverbiale : sur un seul pied.

Aller, sauter à cloche-pied : *C'était l'heure où les enfants jouent à cloche-pied sur le trottoir* (LOUISE DE VILMORIN, *Le Lit à colonnes*, 1941, p. 289)

Emploi substantivé : *Des cloche-pied. Boiteux* (cf. CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 152).

On notera que *cloche* est issu du verbe *clocher*, synonyme de boiter.

<sup>13</sup> **marelle**, nom féminin : *jeu d'enfant qui consiste à pousser, à cloche-pied et en suivant certaines règles, un palet dans les cases numérotées ou qui portent un nom, d'une figure (généralement en forme d'échelle) tracée sur le sol.*

---

A l'origine, c'est-à-dire dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la *merele* était un « jeton, fragment de bois ». Ce n'est que vers 1670 que la *mérelle*, puis *marelle* dès 1680, devient le jeu que nous connaissons.